



Paris

Centre & Indépendants

Les révolutions arabes appellent un nouvel élan européen

La présence de quelques centaines de migrants économiques tunisiens à Paris et les polémiques qu'elle entraîne sont une suite prévisible et logique du bouleversement géopolitique causé depuis six mois par les révolutions arabes. Les événements d'Afrique du Nord et du Proche-Orient appellent de notre part un accompagnement politique permettant d'aider l'entrée de ces pays, nos voisins méditerranéens, dans la grande famille des démocraties. C'est pourquoi j'ai soutenu au Sénat l'intervention de l'armée française dans le ciel libyen. Ces opérations souhaitées par le Président de la République visent avant tout à protéger les populations civiles et à faciliter la transition démocratique dans ce pays.

Il est toutefois vrai que ces révolutions ont quelque peu perturbé les relations entre pays de l'Union européenne, notamment entre la France et l'Italie. Loin de nous faire céder aux dangereuses sirènes des replis nationaux, ces tensions nous montrent l'urgence d'avancées politiques en matière de construction européenne. On voit bien que les questions relatives aux flux migratoires ne pourront être réglées qu'à l'échelon européen. Là encore, il se pourrait bien que les révolutions arabes soient bénéfiques pour nous : elles imposent aux hommes politiques français et européens une prise de conscience des nouvelles réalités de la mondialisation. L'Europe, ensemble politique et civilisationnel cohérent, est



Yves Pozzo di Borgo et Gérard Larcher arrivant à Matignon pour une réunion sur la Lybie.
Crédit photo : Services du Premier ministre.

l'échelon le plus pertinent pour penser nos relations futures avec l'autre rive de la Méditerranée. La capacité d'initiatives démontrée ces derniers mois par la France au plan international doit être mise au service de l'Union européenne. Ce sera l'une des idées-forces de la contribution centriste au débat présidentiel de 2012.

Yves POZZO di BORGIO

Sénateur de Paris (Union centriste)
Conseiller de Paris

Président du groupe Centre et Indépendants

Sommaire n° 11

Conseil de Paris

- La Foire Saint-Germain
- La gestion des déchets mise en cause par la Chambre régionale des Comptes

p. 2

- Des maux et des chiffres
- Tour Triangle : figure imposée

p. 3

- Y'aura-t-il encore des terrasses ?

p. 4

- Débat sur la politique de la ville
- OpenData adopté à l'unanimité

p. 4

Fédération de Paris

- L'Est parisien à l'honneur
- Nouveau site internet pour les Jeunes Centristes
- Économie sociale et solidaire

p. 6

Sénat

- L'émergence d'une opinion publique forte en Afghanistan
- Soutien à l'exportation de nos technologies de pointe

p. 7

- Ne pas déshabiller Paris pour Saclay
- Déblocage du SDRIF

p. 8

Directeur de Publication :

Yves Pozzo di Borgo

Ont collaboré à ce numéro : Jérôme Besnard
Emeric Bidaud, Thu Van Blanchard,
Pauline Delesse, Brigitte Ponsard.

Citations autorisées avec mention d'origine.
Imprimerie Spéciale du Groupe C & I

Groupe Centre et Indépendants

9, place de l'Hôtel de Ville
75196 Paris cedex 04
Tél. : 01 42 76 48 71

www.nouveaucentre-paris.org

Aide à la Lybie

A l'occasion du vote d'aides d'urgence au profit des populations libyennes par le Conseil de Paris, **Eric HELARD** a souligné que Paris, de par son histoire et son rayonnement aura un rôle à jouer pour accompagner les pays arabes dans leurs transitions démocratiques. L'impasse politique dans laquelle ils se trouvaient ne pouvait perdurer. Le monde

arabe a enfin l'opportunité de ne plus rester à l'écart des grands mouvements du monde. Le nouveau modèle qui sera créé par les Arabes eux-mêmes permettra de garantir une stabilité à long terme. Il devra concilier Islam et démocratie et permettra de moderniser ces pays. Il était donc essentiel que l'intervention militaire en Libye se fasse à la demande expresse de la Ligue Arabe et en coopération avec certains de ses membres.





Geneviève Bertrand défend la Foire Saint-Germain



Crédit photo : Paris Tribune

Geneviève BERTRAND s'est opposée au nom du groupe Centre et Indépendants, à la disparition de la Foire Saint-Germain, dans le 6^e arrondissement dont elle est adjointe au maire, au profit d'une manifestation commerciale.

La Foire Saint Germain attire 400 000 visiteurs par an. L'édition 2010 a accueilli le salon du Théâtre, le salon de la culture et des jeux mathématiques avec plus de 5 000 scolaires, une foire aux antiquaires, le marché de la poésie, le marché de la bibliophilie, les journées de la céramique, la nuit de la gravure contemporaine et la nuit de la photographie contemporaine. L'appel à projet qui a conduit à l'éviction de l'équipe historique (33 ans d'expérience) résulte d'une politique politicienne où 4 candidatures,

pas toutes spontanées, ont été mises en compétition pour reprendre en main l'événement. Le nouvel organisateur ne propose aucun projet culturel. Geneviève BERTRAND parle d'un pillage intellectuel qui tourne au plagiat : « **On tue l'initiative culturelle la plus belle.** » Sa prise de position a été relayée par *Le Parisien* et le site *Paris Tribune*.

Delanoë invente la politique de la mobilité au ralenti

Paris « ville-monde », métropole du XXI^e siècle, c'était l'ambition du fameux « temps d'avance » dont Bertrand Delanoë avait fait son slogan de campagne. Il semble qu'il a aujourd'hui clairement abandonné cette idée. Lors de la présentation de ses projets de politique de déplacements, **Edith CUIGNACHE-GALLOIS** en a fait la démonstration.

Ce n'est pas l'objectif d'une capitale moderne, ouverte sur le monde, que le maire de la capitale entend poursuivre : il entretient le doux rêve anachronique de faire de Paris un village où tous les jours seraient des « **samedis après-midi à se promener à St-Germain-des-prés** » (ce sont bien ses propres termes). Le Vélip, l'extension illimitée des « zones 30 », la fermeture des voies sur berges, et maintenant Autolib... Une politique de mobilité ne peut se réduire à des modes de déplacement doux. Une métropole moderne, « **ce n'est pas vivre la ville au ralenti, mais lui assurer, au contraire, une fluidité au-delà de ses simples murs** » a rappelé la conseillère de Paris Nouveau Centre.



La Chambre régionale des comptes met en cause la gestion des déchets par la ville.

Depuis 10 ans, après le lancement de trois contrats de propreté successifs, la Ville a démontré qu'elle ne parvient pas à trouver la bonne formule. La mairie est restée sourde aux alertes du groupe Centre et Indépendants qui, dès 2009, réclamait un audit sur l'organisation des services et la gestion des effectifs.

Le récent rapport de la Chambre régionale des comptes ne semble pas davantage lui faire entendre raison, puisque, contre toute attente, elle en tire un satisfecit de sa politique. Il pointe pourtant de sérieux dysfonctionnements : une série de réorganisations inefficaces et une démotivation des agents qui se traduit par un taux très élevé d'absentéisme. Mais, le plus alarmant reste la différence de performance entre la collecte moyenne des agents du privé (570 tonnes par an) et celle effectuée par les agents de la régie municipale (491 tonnes, alors que celle-ci effectue des



tâches supplémentaires). Lors de l'examen de ce rapport au Conseil de Paris du mois de mai, **Fabienne GASNIER** exigera des explications précises sur ces questions qui restent sans réponse depuis trop longtemps.





Tour Triangle: figure imposée

Haute de 180 mètres, lestée de 500 M€ d'investissements, cette tour que la Municipalité annonce comme la nouvelle « icône architecturale » ne verra le ciel qu'à l'horizon 2017.

Mais elle est déjà présente au Conseil de Paris à l'occasion de séquences administratives obligatoires et, tout dernièrement, pour la signature du protocole entre la Ville de Paris, propriétaire du terrain sur le parc des expositions, et le promoteur financeur, la SCI Triangle.

Anne TACHÈNE a rappelé nos avis favorables, non sans regretter un certain nombre de structures promises puis abandonnées. S'agissant du montage retenu par la Municipalité qui privilégie un bail à construction de 80 ans à la cession du foncier, elle a pris acte des assurances données sur la préservation des intérêts patrimoniaux de la Ville en soulignant la vigilance du groupe sur ce volet.

Pour A. Tachène, la discussion avec les habitants de ce



secteur doit se poursuivre afin que la Tour Triangle passe du statut d'icône à celui plus convivial de lieu de référence et d'usages pour les riverains. Triangle « ne peut être une simple opération immobilière mais un véritable projet d'aménagement requalifiant le quartier, lui apportant l'aménité qui lui fait défaut »



Logement: des maux et des chiffres...

Le Programme local de l'Habitat 2011-2017 tenait son ultime représentation en Conseil de Paris. Elle s'achève sans surprise par un vote d'adoption et rien, pas même l'avis très critique des parisiens - 73 % sont mécontents de la politique municipale du logement - n'en aura changé le script. Parallèlement, le groupe a maintenu son désaccord et Jérôme DUBUS a rappelé que d'autres choix étaient possibles en référence au projet alternatif présenté par les élus centristes en novembre dernier.

Le PLH se structure autour du logement social dont le financement est assuré par la collectivité et l'Etat dans un cadre conventionnel reconduit pour six ans. Jérôme Dubus a salué l'engagement financier de l'Etat à hauteur de 500 M€ minimum et s'est félicité des exigences nouvelles de production imposées par le gouvernement: 60 % des financements iront à la construction contre 50 % auparavant et 30 % aux logements de type PLS, destinés aux classes moyennes. Rappelant aux « amnésiques », les dotations parcimonieuses de l'ère Jospin, il a réveillé les mémoires oubliées de la Municipalité.



... et une proposition

La mutation de l'immobilier tertiaire vacant constitue une piste de production de logements. Cette idée des centristes, développée en séance par Jérôme Dubus et votée à l'unanimité, s'articule en trois points: recenser les immeubles de bureaux et locaux durablement vides en identifiant le stock mutable, adopter un programme d'aides à leur reconversion, acter enfin ce schéma dans une délibération municipale. A la différence d'une proposition récente de sur-taxation du parc tertiaire vide, il s'agit ici, à l'exemple de ce qui fut réalisé dans les années 90 par l'intermédiaire des SEM municipales, de favoriser le changement de destination de biens situés, souvent, au cœur de Paris.

Et une modification de PLU!

Alors qu'une réécriture des deux articles annulés par le Conseil d'Etat aurait suffi, la Municipalité a choisi de bousculer à nouveau l'environnement urbanistique parisien en s'attaquant à d'autres règles du PLU. Le groupe centriste qui admet le principe de remédier à l'invalidation, ne serait-ce que pour stabiliser le permis du musée LVMH pour la Création ne peut en revanche laisser le PLU se muer en objet non identifié, malléable au gré de besoins ponctuels ou d'une pensée urbaine instable. C'est le sens de l'intervention d'Yves POZZO DI BORGO et de Jérôme DUBUS qui ont refusé le relèvement du seuil obligatoire à réaliser des places de stationnement dans les programmes immobiliers de logement et la modification des normes s'appliquant aux espaces verts. Y. POZZO DI BORGO a exprimé l'accord du groupe sur la proposition de prescrire une destination d'enseignement supérieur à trois adresses d'établissements appelés à rejoindre les campus Saclay ou Condorcet. « Pour nous le Grand Paris, ce n'est pas déshabiller Paris pour habiller Saclay ».



Y aura-t-il encore des terrasses à Noël ?

Le dernier règlement des terrasses datait de 1990. En 20 ans, les rues de Paris ont changé et la loi anti-tabac de 2008 a profondément bouleversé les habitudes de consommation. Il était devenu nécessaire de l'adapter aux nouvelles réalités. Mais, cette nouvelle réglementation ne peut se faire que sur la base de l'équilibre. Or, comme souvent, cette notion échappe à la majorité municipale.

Fabienne GASNIER et **Anne TACHENE** ont donc défendu un équilibre entre le droit à la tranquillité des uns et la liberté des autres de profiter de Paris à la terrasse d'un café. Car, de nombreux doutes persistent quant à la pertinence de supprimer le chauffage à gaz des terrasses. Pour des considérations écologiques d'abord : l'ADEME, elle-même estime que le chauffage électrique serait deux fois plus polluant que le mode de chauffage à gaz. Il apparaît indispensable que des études scientifiques qui ne laissent pas de place aux supputations et à la partialité viennent éclairer le choix de la municipalité.

Pour des raisons économiques ensuite : cette mesure engendrerait de fait la disparition des larges terrasses qui se verraient limitées à la devanture des cafés. Or, le tourisme est la pre-



mière industrie de la capitale et que 30 % du chiffre d'affaires des restaurateurs provient directement de leurs terrasses.

Le café du coin de la rue est souvent le lieu de convivialité où se croisent les gens du quartier. Pour les établissements les plus célèbres, c'est une image que les touristes du monde entier viennent retrouver. Pourrait-on imaginer que certaines de ces terrasses disparaissent du paysage ? Certains grognent, parfois à juste raison, mais si elles n'étaient plus là, ils seraient les premiers à les regretter.

C'est du propre !

Si le bilan de la politique du maire de Paris en termes de propreté laisse un goût d'insatisfaction aux Parisiens, qui la jugeaient négativement à 54 % dans un sondage paru au mois de mars, le récent rapport de la Chambre régionale des comptes n'est guère plus laudatif, ainsi que l'a signifié **Yves POZZO DI BORGO**.

Cela n'empêche pourtant pas l'exécutif parisien de persévérer dans son entêtement à grever les ressources des Parisiens, en maintenant le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 6,21 %, suite à son augmentation en 2010, et ce malgré un accroissement du produit de cette taxe.

Un tel taux ne saurait être justifié au regard du manque de clarté des documents comptables visant à déterminer le coût réel de la collecte des ordures ménagères, ainsi que le déplore ladite Chambre. C'est la raison pour laquelle le Président du groupe Centre et Indépendants a exigé une baisse du taux de cette taxe, d'autant plus injuste qu'indépendante de la faculté de tri des Parisiens.



PLU vs Roland Garros : dernier tour avant la finale

Valérie SACHS et le groupe Centre et Indépendants considèrent que le vote de la révision du PLU doit permettre de mettre fin aux polémiques sur l'avenir des serres d'Auteuil et du sport de proximité. Le déficit de communication et les approximations ont donné lieu à des inquiétudes pour les parents d'élèves, qui sont aujourd'hui levées. « **Le remplacement des vieux gymnases du Fonds des Princes sera bel et bien assuré dans un périmètre de proximité cohérent pour nos enfants, comme nous l'avions exigé auprès de la Ville** » a rappelé l'élue centriste du 16^e arrondissement.





L'Est parisien à l'honneur

Benoit PERNIN, Président de l'association *Vivre l'Est Parisien*, a organisé le 17 mars dernier un café politique sur le thème « **Demain, le Grand Paris** », auquel étaient conviés **Laurent LAFON**, Maire Nouveau Centre de Vincennes, **Pierre-Yves BOURNAZEL**, Conseiller de Paris UMP, et **Edith CUIGNACHE-GALLOIS**, Conseiller de Paris Nouveau Centre et responsable du G12.

Cette rencontre, qui se tenait au café Félix dans le 12e arrondissement, a été l'occasion pour les nombreux participants de manifester leur inquiétude de voir l'est parisien demeurer le grand oublié de la capitale, contrairement aux



Debout, de gauche à droite : Benoit Pernin, Laurent Lafon, Edith Cuignache et Pierre-Yves Bournazel.

promesses municipales. Edith Cuignache-Gallois a ainsi rappelé que le Grand Paris était le moyen d'assurer la cohésion et la cohérence métropoli-

taine et que ce projet permettrait d'effectuer un rattrapage territorial en rompant avec la politique actuelle de l'hyper-centre.



Nouveau site internet des Jeunes Centristes

Le 14 avril dernier, **Jérémy COSTE**, président des Jeunes Centristes, présentait le nouveau site internet de son organisation, un nouveau support qui se veut avant tout un espace d'information et d'échange autour des valeurs humanistes, sociales, libérales et européennes. La soirée s'est déroulée en présence d'**Hervé MORIN**, de **Jean-Marie CAVADA** et de **Philippe VIGIER**. Le groupe Centre et Indépendants du Conseil de Paris était notamment représenté par **Fabienne GASNIER**, déléguée de la Fédération de Paris du Nouveau Centre, et **Lynda ASMANI**, conseillère de Paris.



Hervé Morin, Philippe Vigier, Fabienne Gasnier et Lynda Asmani.

www.jeunescentristes.fr



L'économie sociale et solidaire en débat

Dans le cadre de leur série de « *Controverses* », les Jeunes Centristes de Paris animés par **Maxence BRISCHOUX** et **Alexandre KATENIDIS** organisaient le 5 avril dernier, dans un restaurant du 18e arrondissement, un débat intitulé « *Réconcilier entreprise et solidarité, c'est possible ?* ». Il était arbitré par **Loris PRUVOT** et **Sylvain NOGUES**. Parmi les intervenants figuraient **Valérie SACHS**, vice-présidente de la Commission des affaires économiques du Conseil de Paris, le chef d'entreprise **Jean-Marc BORELLO** et **Francis VERCAMER**, député du Nord (Nouveau Centre) et spécialiste de l'économie sociale et solidaire.



De gauche à droite Francis Vercamer, Sylvain Nogues, Loris Pruvot, Valérie Sachs et le chef d'entreprise Jean-Marc Borello.

Votre Sénateur de Paris Yves POZZO di BORGO

Membre de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées
Membre de la commission des affaires européennes
Vice-Président de la Commission spéciale sur le Grand Paris
Membre de la Délégation française aux Assemblées parlementaires du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe occidentale
Vice-Président du groupe d'amitié France-Russie



Vers l'émergence d'une opinion publique forte en Afghanistan

Lors de questions ciblées thématiques au Sénat le 3 mars, **Yves POZZO di BORGO** a souhaité, concernant la situation en Afghanistan, « **voir émerger une opinion publique forte** » dans ce pays, où la France est engagée.

Depuis des années notre vision du monde arabo-musulman a été prise en étau entre le spectre des régimes autoritaires et celui du terrorisme. Al-Qaïda s'est ainsi imposée comme le dernier horizon d'une population opprimée. Ces derniers mois ont pourtant été marqués par le surgissement sur la scène internationale d'une véritable opinion publique arabe. De la Tunisie à l'Égypte, en passant par la Libye, et ailleurs, on retrouve une même jeunesse éduquée, mobilisée, connectée à internet. Le terrorisme n'a plus l'initiative et le mouvement pour lui.

S'adressant au ministre de la Défense, **Gérard LONGUET**, le sénateur lui a demandé comment la France



De gauche à droite : Yves Pozzo di Borgo, Bernard Accoyer, Gérard Larcher, François Fillon, Alain Juppé et Gérard Longuet.

pourrait susciter et accompagner ce mouvement. Il a souligné la forte participation électorale au scrutin afghan

de 2009, et le fait que sur 249 sièges à l'Assemblée nationale afghane, 68 sont détenus par des femmes.



Des scientifiques russes à l'Hôtel de Ville

Lundi 28 mars, **Yves POZZO di BORGO** et **René-François BERNARD**, adjoint au maire du 7^e arrondissement, accueillent une quarantaine d'universitaires scientifiques russes à l'Hôtel de Ville de Paris. Lors d'une réunion, ils ont présenté leurs

établissements d'enseignements supérieurs aux élus, tandis qu'Yves POZZO di BORGO les entretenait de ses travaux parlementaires sur les relations franco-russes. Ils ont ensuite pu visiter les lieux et assister à la séance du Conseil de Paris.



Soutien à l'exportation de nos technologies de pointe

Yves POZZO di BORGO a accompagné le président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, **Josselin de ROHAN** au salon de l'armement LAAD qui s'est déroulé à Rio de Janeiro du 12 au 15 avril 2011. Cette mission visait à accompagner l'industrie d'armement française, à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux : 30 PME françaises étaient présentes ainsi que l'avionneur Dassault, toujours en lice pour équiper l'armée brésilienne d'avions Rafale.

Nous venons par ailleurs de vendre 4 sous-marins à la marine brésilienne, avec le transfert de technologie y afférant, preuve d'un réel dynamisme de nos exportations.



Ne pas déshabiller Paris pour habiller Saclay

Lors de la séance de questions criblées du Sénat sur le Grand Paris du 29 mars dernier, **Yves POZZO di BORGIO** a affirmé avec force qu'il n'était pas question d'accepter de « **déshabiller Paris (...) pour habiller le pôle de Saclay** », et a demandé des garanties en ce sens au gouvernement.

Le sénateur demande que soit maintenue à Paris une activité universitaire et de recherche complémentaire à celle de Saclay dans les bâtiments qui seront libérés, comme c'est le souhait de plusieurs universités, de la Ville de Paris, et de l'opposition municipale.

Un certain nombre d'universités parisiennes sont devenues des marques dont l'attractivité vient non seulement de la qualité de leur enseignement mais aussi de leur situation géographique au cœur de la cité.

Face à la volonté manifestée par le gouvernement de financer les opérations sur le plateau de Saclay par la vente des établissements qui y sont transférés, notamment l'École des mines, la Maison des sciences de



Le plateau de Saclay

l'Homme ou l'Institut national de la recherche agronomique, Yves POZZO di BORGIO a demandé la garantie que ne seront pas bloqués les projets sur ces locaux laissés vacants.

En réponse, le ministre de la Ville **Maurice LEROY** a déclaré le 30 mars que « **l'avenir du paysage universitaire du cœur de Paris doit faire (...)**

l'objet d'une attention particulière du gouvernement », et qu'il s' « **engage à poursuivre la réflexion (...) sur ce point** ».

Par ailleurs, Yves POZZO DI BORGIO a affirmé sa conviction que « **le pôle scientifique de Saclay ne pourra être attractif que s'il est relié à Paris en moins de 30 minutes** ».



Déblocage du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF)

Yves POZZO di BORGIO a apporté le soutien du groupe de l'Union centriste à la proposition de loi visant à faciliter la mise en chantier des projets des collectivités locales, présentée par **Nicole BRICQ** et les sénateurs du groupe socialiste.

Il a replacé le texte dans le cadre de la loi relative au Grand Paris, qui « **apporte des propositions cruciales pour favoriser le développement économique de l'Île-de-France** » et « **tire vers le haut l'ensemble de l'économie nationale et européenne** ».

Selon lui, « **pour mettre en œuvre ce projet urbain hors norme, il était absolument indispensable que les**

collectivités franciliennes puissent réaliser les aménagements nécessaires à la réalisation de ce projet ».

Or le Conseil d'État, après de longs mois de retenue, a émis un avis négatif sur le projet de SDRIF adopté en 2008 par le conseil régional d'Île-de-France. Les collectivités franciliennes restent donc jusqu'à présent soumises au SDRIF de 1994, alors que d'importantes évolutions ont eu lieu depuis.

La proposition de loi adoptée permet aux élus de mettre en œuvre leurs projets bloqués à cause du SDRIF de 1994. Elle permet également de renforcer la sécurité juridique des opérations d'aménagement me-



nées par les élus, et ainsi de prévenir les risques de contentieux.

Cette proposition de loi est donc pragmatique – c'est positif –, et elle devrait permettre de libérer les projets des collectivités territoriales et de l'État compatibles avec le projet de SDRIF.